

La com' fait corps contre le harcèlement

« Mieux vaut sortir des valeurs morales pour rappeler simplement la loi »

JOHANNA DAGORN, chercheuse et autrice⁽¹⁾, spécialiste des violences de genre et en milieu scolaire

La sociologue, rattachée au Laboratoire cultures, éducation, sociétés (Laces) de l'université de Bordeaux, plaide pour une conscientisation et une sensibilisation renforcée des témoins de harcèlement.

Comment définir le harcèlement ?

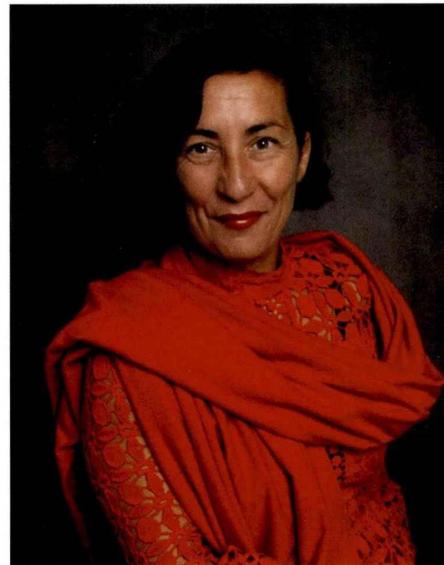
On mélange souvent à tort les différentes formes de violences ou de discriminations. Quatre critères associés permettent de distinguer le harcèlement : l'abus de pouvoir, qui l'inscrit dans un rapport de force et de domination ; la nature des violences, parfois sous-estimées, et leur intensité, celle-ci impactant la gravité du traumatisme chez la victime suivant son degré ; et enfin, critère clé, la répétition des actes. Depuis les années 2000, les enquêtes de victimation révèlent un nombre croissant d'agresseurs, avec une montée en puissance des phénomènes de groupe, plus traumatisants. Les réseaux sociaux contribuent aussi à amplifier l'impact et la portée du harcèlement, en particulier chez les jeunes.

Quels sont les bons leviers pour communiquer sur le sujet ?

Il est inutile de chercher à culpabiliser les auteurs, qui ne se sentent d'ailleurs pas forcément concernés, faute parfois de réelle intentionnalité de nuire. Il me semble plus judicieux de travailler sur la question des témoins qui, à 85%, ne réagissent pas face à une situation de harcèlement. Il est nécessaire de les conscientiser et de former des référents dans la détection des signaux faibles. Quant aux victimes, il faut les informer sur les dispositifs de signalement, d'écoute, de prise en charge, tout en les rassurant et en les protégeant. On constate encore un problème de confiance dans l'institution, notamment chez les victimes de harcèlement scolaire, pour beaucoup convaincues que tout le monde est au courant de leur situation, alors que généralement seuls les autres élèves le voient et le savent. Ce qui pose la question de la médiation entre pairs en milieu scolaire, qui peut potentiellement générer des dérives et des conflits d'intérêt entre harceleurs et harcelés.

Et quid de la tonalité des messages ?

Dans une société comme la nôtre, mieux vaut à mon sens sortir des valeurs morales et d'une



FRÉDÉRIQUE ETIENNE

approche émotionnelle pour rappeler simplement la loi, ce qui peut avoir un effet dissuasif. La prévention est également à poursuivre. Car, de manière générale, il faut du temps pour expliquer, éduquer, sensibiliser et faire évoluer les mentalités. Longtemps négligé, l'accueil de la parole des victimes par la justice ou les forces de sécurité a progressé, même s'il reste encore du chemin à faire.

Des souvenirs de communications pertinentes sur ce sujet ?

L'association Les petits citoyens a réalisé une série pédagogique de capsules vidéo d'animation « Et si on s'parlait du harcèlement à l'école ? » pour sensibiliser les élèves de primaire et leurs parents aux situations de harcèlement, de l'exclusion au racket via le cyberharcèlement.

PROPOS RECUEILLIS PAR BARBARA GUICHETEAU

(1) Dernier ouvrage paru : *Discriminations dans la ville, sexismes, racisme et LGBTphobies dans l'espace public*, co-écrit avec Arnaud Alessandrin (éditions Double ponctuation, 2023)

